

M. C. BOURY

L'ENVIRONNEMENT (Bilan 1983-1989)

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Responsable : M. Claude BOURY : Conseiller

Membres : Mmes COLLIN - DERRIERE - KOKOT : Conseillères

Membre extra-municipal : M. COTEL

La commission a oeuvré au mieux de ses moyens -pendant ses six années-. De gros efforts ont été faits tant au niveau des investissements que celui du fonctionnement.

MAISONS FLEURIES

- La progression a été plus importante chaque année avec des concurrents de plus en plus difficiles à choisir. Il faut remercier tous les membres des différents jurys qui se sont donnés beaucoup de mal.

- La récompense : nous avons eu en 1987 une première place au concours du canton et une deuxième place au concours départemental.

- Les regrets : souvent les mêmes personnes récompensées, et le peu d'empressement des gagnants à faire partie du jury.

- Les récompenses du jury communal ont, en six années, plus que doublé, et ce sont maintenant de beaux cadeaux qui vont aux dix gagnants, et aux dix encouragés.

VERGERS

Depuis 83 la location des vergers est devenue un dossier important pour la commune. Elle a permis de mettre en valeur l'entrée du village côté Ludres. C'est un ensemble de 50 parcelles qui sont exploitées. Chaque année une réunion fin novembre permet de tenir à jour la liste des locataires.

TRAVAUX

- Plantations importantes d'arbres et d'arbustes.

- Implantation de bacs à fleurs devant la mairie.

- Fleurissement de la mairie, fenêtres, et clôtures des écoles.

- A l'entrée du complexe sportif deux auges anciennes ont été renouvées et fleuries.

- Nettoyage des espaces verts de l'Orée du Bois et plantation le long du C.D.

- Création du Blason à l'entrée du village côté Ludres.

- Aménagement paysager au complexe sportif et création d'un mur en briques le long du tennis. Plantation de thuyas le long du troisième court.

- Deux massifs de rosiers embellissent l'entrée du cimetière. A l'intérieur de nombreux arbres et arbustes isolent le cimetière des terrains de sport.

- Des bacs à fleurs ont été installés à l'entrée de l'Orée du Bois et d'autres sont installés à l'intérieur du lotissement.

- Dans les écoles, arbres, bancs et poubelles ont été mis en place.

- Bancs : plusieurs ont été disposés dans différents endroits mais font l'objet de beaucoup de malveillance.

- Poubelles : elles ont trouvé place à tous les arrêts de bus. Grâce à cela ces arrêts sont plus propres malgré, là encore, les vandales qui s'acharnent à les détruire.

- Aménagement du carrefour de la croix du Soldat.

- Entourage et création de points fleurs au pied des arbres, rue du Château.

- Réfection de la Fontaine du Haut du village.

- Ravalement et éclairage de la chapelle Ste Anne.

- Nombreuses plantations de fleurs tant à l'automne qu'au printemps, et production de replants, grâce à l'achat d'une couche, et dès cette année, apport d'un tunnel plastique.

- Aménagement et plantations au centre technique.

- Remise en place des mirabelliers Chemin d'Erfurt.

- Création d'un massif rue du Château.

- Grâce à l'achat d'une balayeuse, l'ensemble de la Commune est balayé 3 à 4 fois l'an.

- Implantation d'une fontaine à fleurs et bacs aux Hauts de Fléville.

CONCLUSION

- La commission est arrivée au but qu'elle s'était fixé pour la durée de son mandat. Les résultats au concours des villes et villages fleuris montrent que l'environnement ça ne marche pas trop mal à Fléville.

- Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à cette réussite, les membres de la commission, les extra-municipaux, les différents membres des jurys et le personnel communal.

Claude BOURY



M. J. LESOURD

LES FINANCES

COMMISSION DES FINANCES

Responsable : M. Jacques LESOURD

Membres : MM. GIRARD - HENQUEL - BOULANGER : Adjoints
MM. DE LAMBEL - MACAISNE - PARNALLAND : Conseillers

Les budgets communaux sont l'expression la plus fiable de la volonté et des choix des municipalités et leur évolution dans le temps permet de cerner les orientations et les infléchissements des politiques municipales.

Encore que les marges de manoeuvre des municipalités soient souvent relativement réduites : les dépenses courantes, dites de fonctionnement, (personnel, dette, entretien, ...) présentent souvent un caractère obligatoire et c'est davantage sur les investissements budgétés et réalisés que s'expriment réellement les choix municipaux.

UN EFFORT D'INVESTISSEMENT CONSIDERABLE

A cet égard, l'étude des derniers budgets de la Commune est particulièrement significative. En prenant pour base l'année 1984, premier budget voté par l'équipe municipale actuelle, les dépenses d'investissement sont passées de 875 000 F. en 1984 à 3 450 000 F. en 1988, soit une multiplication par quatre en cinq ans.

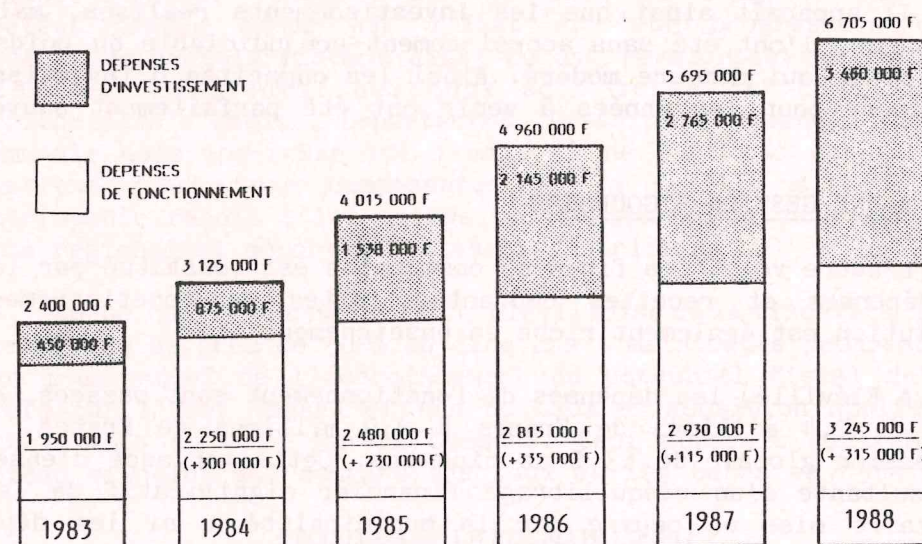
Au total, c'est plus de 10,5 millions de Francs, soit plus d'un milliard de centimes qui ont été investis par la Commune de 1984 à 1988. Avec le budget primitif 1989 qui verra la fin des inscriptions nécessaires pour l'école maternelle du Village, c'est près de 1,5 milliard de centimes qui auront été investis au cours des six années du mandat actuel, ce qui constitue une somme considérable quand on pense que les investissements réalisés au cours du mandat précédent, de 1977 à 1983, atteignaient tout juste 3,5 millions de Francs.

Un autre chiffre est également très significatif : en 1988, les dépenses d'investissement ont légèrement dépassé les dépenses de fonctionnement, ce qui ne se voit presque jamais dans les Communes, mais, de façon plus habituelle, que dans les organismes intercommunaux spécialisés en vue de réaliser les investissements lourds d'agglomération, comme le District Urbain de Nancy.

L'effort d'investissement réalisé par la municipalité actuelle apparaît donc considérable eu égard à la dimension financière de la Commune.

Il a été essentiellement orienté vers le scolaire avec la construction du complexe scolaire du village qui comprend une école primaire de six classes ouverte en deux tranches en 1986 et 1987, un préau couvert achevé en 1988, et une école maternelle de quatre classes prévue pour la rentrée de 1989, complexe sur lequel s'est greffée la réalisation de la salle Jules Renard qui accueille, entre autres, la cantine scolaire.

EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL (DEPENSES) DEPUIS 1983



FINANCE DE MANIERE SAINNE

Un effort d'investissement aussi important pourrait paraître démesuré, voire dangereux. Il n'en est rien car il a pu être supporté grâce à une gestion saine et raisonnable des finances communales, du genre "bon père de famille".

Les recettes qui permettent de couvrir les investissements sont de trois ordres : les subventions de l'Etat et des autres collectivités territoriales, les fonds propres de la Commune et le recours à l'emprunt.

Sur les 10,5 millions de Francs investis de 1984 à 1988, les fonds propres de la Commune en ont couvert 45 % (25 % d'autofinancement à proprement parler et 20 % d'autres recettes telles que la taxe locale d'équipement, le recouvrement au titre du fonds de compensation de la T.V.A., des réalisations immobilières, etc ...).

Les subventions obtenues grâce à une politique volontariste de la Municipalité et grâce à l'option réalisée en 1984 pour le régime des subventions spécifiques de la Dotation Globale d'Equipeement (à la place du régime forfaitaire) ont rapporté 2,6 millions de Francs, soit 25 % des montants investis.

Finalement, ce n'est que 3 millions de Francs qui ont été empruntés sur 10,5 millions de Francs investis, soit un peu moins de 30 %. Ce taux de couverture des investissements par les emprunts est beaucoup plus élevé dans la plupart des Communes où il dépasse en général 50 %.

Un autre critère très significatif est le taux d'endettement de la Commune, qui compare le poids de la dette aux recettes de fonctionnement courantes. Ce taux a bien évidemment progressé en raison de l'importance des investissements réalisés, mais de façon très modeste, puisqu'il est passé de 11,6 % en 1984, à 13,25 % en 1988.